

APPEL AUX PATIENTS

Mars 2004 – L'APPEL du *FORMINDEP*

**Pour une formation des professions de santé
indépendante dans le seul intérêt des patients**

Madame, Monsieur, cher patient,

A toutes les étapes de la **formation des professionnels de santé**, l'**influence d'organismes porteurs d'autres intérêts que celui des patients se fait sentir**. En particulier celle de l'industrie pharmaceutique qui finance de nombreuses activités de formation (soirées de formation, congrès, diffusion de livres et de revues, etc.) et influence directement ou indirectement le contenu et le thème de ces formations.

Dans ces formations, où la part commerciale et publicitaire est toujours sous-jacente, l'**information délivrée est souvent biaisée**, voire inexacte, en tous les cas toujours sujette à caution. Les éléments indispensables à une totale objectivité n'y sont pas réunis. C'est d'ailleurs logique : comment un fabricant ou un vendeur de médicament pourrait-il laisser dire spontanément du mal de son produit ?

Pour soigner au mieux de l'intérêt des patients, les soignants doivent être formés de la façon la plus honnête, indépendante et objective possible, uniquement à partir des faits prouvés et selon les meilleures connaissances scientifiques du moment. C'est d'ailleurs précisé dans le code de déontologie des médecins.

Comment réagiriez-vous si vous saviez que l'ordonnance que vous remet un médecin est rédigée non pas dans le seul intérêt de votre santé mais également pour des raisons commerciales et publicitaires, du fait d'une formation médicale sous influence ?

Eh bien, c'est malheureusement trop souvent le cas !

(suite au verso)

Pour une formation des professions de
santé au service des seuls patients

signez et faites
signer

L'Appel du FORMINDEP |

C'est dans ce contexte que le 26 janvier dernier ont été mis en place par le ministre de la Santé les **“Conseils nationaux de la formation médicale continue”**. Selon la loi du 4 mars 2002 « relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé », ils ont pour but d'agréer les organismes chargés de la formation médicale continue. Or, avant même le début des travaux de ces conseils, des déclarations se font entendre pour ne pas oublier l'industrie pharmaceutique et dire que toute formation médicale est bonne a priori.

Devant ce constat s'est créé le **collectif FORMINDEP « pour une formation médicale indépendante au service des seuls professionnels de santé et des patients »** qui regroupe des professionnels de santé et des patients soucieux de favoriser une formation professionnelle indépendante, dégagée de toute influence d'organismes pouvant avoir d'autres intérêts que ceux des patients.

Le FORMINDEP lance donc en ce mois de mars 2004 un appel solennel aux membres des nouveaux Conseils nationaux de formation médicale continue, pour qu'ils **déclarent officiellement les liens, également appelés “conflits d'intérêts”**, qu'ils peuvent avoir avec l'industrie pharmaceutique ou d'autres organismes, et qui pourraient interférer dans les décisions qu'ils prendront.

Dans de nombreux pays où existent de telles structures, la déclaration des “conflits d'intérêts” de chacun des membres est une évidence qu'il n'y a pas à réclamer. En France aujourd'hui on n'en est pas encore là, hélas . **Cela doit changer !**

C'est cet **élémentaire souci d'indépendance et de transparence** qui sera le premier garant de la crédibilité des futurs travaux de ces conseils et donc de la confiance des professionnels. C'est un des éléments qui permettra au patient d'avoir un minimum de garantie que le professionnel à qui il confie sa santé ne le soigne qu'en fonction de cette dernière.

La confiance ça se mérite !

Le FORMINDEP vous invite à soutenir sa démarche en signant son appel.

L'APPEL du FORMINDEP peut être signé directement auprès de votre médecin qui le transmettra, ou en envoyant votre signature à : formindep@yahooogroupes.fr ou à : Docteur Philippe FOUCRAS, 32 rue de la Vigne, 59100 ROUBAIX, e-mail : p.foucras@wanadoo.fr

Le texte intégral de l'appel du FORMINDEP et la liste des signataires peuvent vous être remis par votre médecin ou sur simple demande à ces mêmes coordonnées.

Oui, je signe l'appel du FORMINDEP pour une formation des professions de santé indépendante dans le seul intérêt des patients.

Nom Prénom :

Département ou ville :

Profession (facultatif) :

Adresse (facultatif) :

Adresse e-mail (facultatif) :